2026

BRF
Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario

Perspectives budgétaires à long terme



À propos du présent document

Établi en vertu de la *Loi de 2013 sur le directeur de la responsabilité financière*, le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario (BRF) a pour mandat de fournir une analyse indépendante de la situation financière de la province, des tendances de l'économie provinciale et de toute autre question d'intérêt pour l'Assemblée législative de l'Ontario.

Préparé par : Jay Park, Nicolas Rhodes, Michelle Gordon, Matthew Stephenson et Kyra Safar sous la supervision de Paul Lewis, Edward Crummey, Matthew Gurnham et Luan Ngo. Lisa Barkova et Ava Rahbari ont contribué à ce rapport.

Le présent rapport se fonde sur des données publiques et des renseignements fournis par le Secrétariat du Conseil du Trésor et les ministères des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires; des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité; de l'Éducation; des Finances; de la Santé; des Soins de longue durée; et du Solliciteur général.

Conformément au mandat du BRF visant à fournir à l'Assemblée législative de l'Ontario une analyse économique et financière indépendante, ce rapport ne fait aucune recommandation.



BRF
Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario



Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario
2, rue Bloor Ouest, bureau 900, Toronto (Ontario) M4W 3E2 | fao-on.org/fr | info@fao-on.org | 416-644-0702
Ce document est également disponible en format accessible et peut être téléchargé au format PDF depuis notre site Web.

ISSN 2561-1267

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2026

Table des matières

1. Résumé 1

2. Introduction 5

3. Perspectives économiques 6

4. Perspectives budgétaires 13

5. Perspectives de revenus et de dépenses 18

6. Risques pesant sur les perspectives à long terme 23

7. Annexe 27

1. Résumé

Le rapport intitulé Perspectives budgétaires à long terme présente la projection de référence du BRF relativement à l'économie de l'Ontario et aux finances du gouvernement de l'Ontario (la province) pour la période allant de 2026-2027 à 2050-2051. Ce rapport examine également les perspectives budgétaires du BRF au regard de l'obligation d'équilibrer le budget prévue par la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* et analyse les perspectives relatives aux trois indicateurs de viabilité financière inclus dans la stratégie de réduction du fardeau de la dette du budget de l'Ontario de 2026.

Perspectives économiques

Dans ses perspectives sur 25 ans, le BRF prévoit que la croissance annuelle du PIB réel, la mesure la plus générale de l'activité économique, s'élèvera à 1,9 % en moyenne, soit le même taux de croissance que la moyenne historique pour la période allant de 2000 à 2025. On prévoit que le PIB nominal, l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale, croîtra à un taux moyen annuel de 3,9 %, soit une croissance moins rapide que le taux de croissance moyen historique de 4,2 %.

Les perspectives économiques du BRF sont fondées sur des projections démographiques, lesquelles indiquent que le ralentissement de la croissance de la population et le vieillissement de la population entraînent une baisse de la croissance de la main-d'œuvre. Par ailleurs, on prévoit que la croissance de la productivité s'accélérera par rapport aux tendances récentes. Les principales hypothèses comprennent les suivantes :

- Au cours des 25 prochaines années, la population de l'Ontario devrait croître en moyenne de 0,8 % par année, soit un rythme plus lent que la croissance moyenne de 1,3 % enregistrée au cours des 25 dernières années. D'ici le début des années 2030, le nombre de décès devrait dépasser celui des naissances chaque année, ce qui entraînera une diminution naturelle de la population. Par conséquent, la croissance démographique de l'Ontario devrait dépendre exclusivement du solde migratoire, en particulier de l'immigration internationale, pour le reste de la période de projection. D'ici 2050, le BRF prévoit que 20,0 millions de personnes vivront en Ontario, contre 16,2 millions en 2025.
- Le vieillissement de la population de l'Ontario s'accentuera au cours de la période visée par les perspectives. On prévoit que la population active de l'Ontario (15 à 64 ans) chutera pour passer de 66,4 % de la population totale en 2025, à 64,5 % en 2050, tandis que la totalité des cohortes des baby-boomers et de la génération X fera partie du contingent des personnes âgées (65 ans et plus). La proportion de personnes âgées dans la population devrait passer de 18,9 % en 2025 à 22,5 % en 2050, tandis que celle des enfants (14 ans et moins) devrait reculer, passant de 14,6 % en 2025 à 13,0 % en 2050.
- À long terme, le BRF prévoit que le taux global de participation au marché du travail des 15 ans et plus continuera de baisser, passant de 65,0 % en 2025 à 62,5 % en 2050, l'impact du vieillissement de la population l'emportant sur les autres facteurs. La projection d'un ralentissement de la croissance de la population, associé à une baisse du taux global de participation au marché du travail, entraînera un ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre de l'Ontario au cours de la période visée par les perspectives. On prévoit que la croissance de la main-d'œuvre s'établira en moyenne à 0,8 % par année au cours de la période de projection, une baisse par rapport à la moyenne historique sur 25 ans qui était de 1,5 %.
- La croissance de l'emploi devrait ralentir, passant d'une moyenne historique de 1,4 % par année à 0,9 % au cours de la période visée par les perspectives, tandis que le taux de chômage annuel de l'Ontario devrait reculer, passant d'une moyenne historique de 7,1 % à 6,0 % au cours de cette même période.

- La productivité de la main-d'œuvre mesure l'efficacité avec laquelle les travailleurs d'une économie produisent des biens et des services; elle constitue un facteur déterminant de la croissance économique dans les projections à long terme. Au cours des 25 prochaines années, le BRF prévoit que la productivité augmentera en moyenne de 1,0 % par année, soit à un rythme plus rapide que la moyenne enregistrée de 2000 à 2025, grâce aux progrès technologiques, notamment l'intelligence artificielle, et à la hausse des investissements des entreprises en réponse aux incitatifs fiscaux fédéraux et provinciaux.

Perspectives budgétaires

Le budget de l'Ontario devrait rester déficitaire au cours de la période visée par les perspectives, présentant un déficit moyen de 1,2 % du PIB de 2026-2027 à 2050-2051, soit un niveau supérieur au déficit budgétaire moyen de 0,9 % du PIB enregistré de 2001-2002 à 2025-2026.

- D'ici 2050-2051, le déficit budgétaire devrait s'accroître pour atteindre 1,5 % du PIB, car le vieillissement de la population ontarienne freine la croissance de l'économie ainsi que des revenus et entraîne une hausse des dépenses en soins de santé, tandis que l'augmentation des emprunts liés aux déficits accumulés et aux investissements dans les infrastructures fait grimper les intérêts sur la dette.
- La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* impose au gouvernement de prévoir un budget équilibré pour chaque exercice financier, à moins qu'il ne détermine que des circonstances exceptionnelles justifient un déficit budgétaire pendant une ou plusieurs années. Compte tenu des projections du BRF concernant les déficits budgétaires jusqu'en 2050-2051, le bureau estime que le gouvernement devrait procéder à un rajustement budgétaire permanent de 10,1 milliards de dollars en 2027-2028 afin de maintenir un budget équilibré en moyenne cours de la période visée par les perspectives. Ce rajustement budgétaire pourrait être réalisé grâce à une augmentation des revenus ou à une réduction des dépenses.

Déficit accumulé et dette nette

Le déficit accumulé correspond à la différence entre le passif total et l'actif total de la province. Il représente la valeur nette de la province, soit la somme de tous les déficits annuels passés moins tous les excédents annuels passés. Le BRF prévoit que le déficit cumulé de la province, exprimé en pourcentage du PIB, augmentera pour passer de 20,5 % en 2025-2026 à 28,8 % en 2050-2051, car les déficits budgétaires annuels de la province devraient s'accumuler plus rapidement que la croissance économique.

- Dans l'ensemble, le déficit cumulé de la province, exprimé en pourcentage du PIB, devrait s'établir en moyenne à 24,5 % au cours de la période de 25 ans allant de 2026-2027 à 2050-2051, soit un niveau supérieur à la moyenne de 23,7 % enregistrée au cours de la période de 25 ans précédente.

La dette nette correspond à la différence entre les passifs financiers et les actifs financiers de la province; elle représente la valeur financière nette de celle-ci. En Ontario, le ratio dette nette en proportion du PIB est passé de 36,2 % en 2025-2026 à 47,0 % en 2050-2051. La croissance de la dette nette est attribuable aux déficits persistants, qui représentent environ 60 % de l'augmentation totale, les investissements dans les infrastructures contribuant pour la majeure partie aux 40 % restants.

- Dans l'ensemble, la dette nette de la province, exprimée en pourcentage du PIB, devrait s'établir en moyenne à 42,5 % au cours de la période de 25 ans allant de 2026-2027 à 2050-2051, soit un niveau supérieur à la moyenne de 34,6 % enregistrée au cours de la période de 25 ans précédente.

Indicateurs de viabilité financière de l'Ontario

Dans le budget de l'Ontario de 2026, le gouvernement a fixé des objectifs pour trois indicateurs de viabilité financière : deux sont liés au fardeau de la dette (un ratio dette nette-PIB inférieur à 40,0 % et un ratio dette nette-revenus inférieur à 200 %) et le troisième est lié à la souplesse budgétaire (la part des revenus consacrée au paiement des intérêts de la dette inférieure à 7,5 %). Le BRF prévoit que les trois indicateurs de viabilité financière se détérioreront au cours de la période visée par les perspectives, dépassant ainsi les objectifs du gouvernement et les moyennes historiques sur 25 ans d'ici 2050-2051. De 2025-2026 à 2050-2051, la dette nette par rapport au PIB devrait passer de 36,2 % à 47,0 %, le ratio dette nette-revenus de 205,7 % à 277,8 %, et le ratio intérêts-revenus de 6,0 % à 12,2 %.

- Le BRF estime qu'un rajustement budgétaire permanent de 8,4 milliards de dollars en 2027-2028 serait nécessaire pour que le gouvernement atteigne les trois cibles de viabilité budgétaire d'ici 2050-2051; un rajustement de 6,3 milliards de dollars permettrait d'atteindre les cibles relatives au ratio dette nette-revenus et au ratio dette nette-PIB, tandis qu'un rajustement de 3,5 milliards de dollars permettrait d'atteindre uniquement la cible relative au ratio dette nette-PIB.

Perspectives de revenus et de dépenses

Les projections du BRF en matière de revenus et de dépenses reposent sur les politiques gouvernementales actuelles et les engagements annoncés, sur les ententes de transfert fédérales existantes, ainsi que sur les prévisions économiques et démographiques du BRF.

En 2025-2026, les revenus totaux représentaient 17,7 % du PIB, tandis que les dépenses totales en proportion du PIB s'élevaient à 18,8 %, ce qui correspondait à un déficit budgétaire de 1,0 % du PIB. D'ici 2050-2051, les revenus totaux devraient représenter 17,1 % du PIB, tandis que les dépenses totales devraient s'élever à 18,6 % du PIB. Cela correspond à un déficit budgétaire de 1,5 % du PIB, les dépenses augmentant plus rapidement que les revenus, notamment en raison des dépenses de santé (croissance annuelle moyenne de 4,4 %), des paiements d'intérêts (croissance annuelle moyenne de 6,5 %) et du coût amorti des investissements dans les infrastructures (croissance annuelle moyenne de 5,0 %).

- Les revenus totaux devraient croître à un taux annuel moyen de 3,8 % de 2025-2026 à 2050-2051, soit un rythme plus lent que la moyenne historique de 4,6 % enregistrée de 2000-2001 à 2025-2026. Le ralentissement de la croissance des revenus au cours de la période de projection reflète en grande partie une modération de la croissance des revenus fiscaux (croissance annuelle moyenne de 4,0 % au cours de la période de projection, comparativement à une croissance historique de 4,2 %) et un ralentissement de la croissance annuelle moyenne des transferts fédéraux (croissance annuelle moyenne de 3,2 % au cours de la période de projection, comparativement à une croissance historique de 7,7 %).
- Les dépenses totales devraient croître à un taux annuel moyen de 3,9 % de 2025-2026 à 2050-2051, soit un rythme plus lent que la croissance annuelle moyenne de 4,8 % observée de 2000-2001 à 2025-2026. La croissance plus faible des dépenses au cours de la période de projection reflète en grande partie le ralentissement prévu de l'inflation et de la croissance démographique, ainsi que l'hypothèse du BRF selon laquelle les programmes gouvernementaux actuels seront maintenus jusqu'en 2050-2051, alors que la période historique comprenait la mise en place et l'expansion de programmes gouvernementaux.

Risques pesant sur les perspectives à long terme

Il existe de nombreux risques et incertitudes susceptibles d'avoir une incidence importante sur les perspectives économiques et budgétaires de référence du BRF au cours de la période de projection de 25 ans, notamment les tensions géopolitiques, les pressions commerciales, la politique fédérale en matière d'immigration, les changements climatiques et les évolutions technologiques. Compte tenu des nombreux risques et incertitudes pesant sur les perspectives, le BRF a élaboré deux scénarios économiques concurrents, un scénario de « forte croissance » et un scénario de « faible croissance », basés sur des hypothèses divergentes pour la croissance de la population et pour les principales variables économiques.

- Dans le scénario de forte croissance, le déficit budgétaire s'améliore pour s'établir à 0,8 % du PIB en 2050-2051, comparativement à un déficit de 1,5 % du PIB dans la projection de référence. Le déficit cumulé en proportion du PIB s'améliore pour s'établir à 19,3 % du PIB en 2050-2051, contre 28,8 % dans la projection de référence. Le ratio dette nette-PIB s'améliore pour s'établir à 37,1 % en 2050-2051, en baisse par rapport aux 47,0 % de la projection de référence et en dessous de l'objectif du gouvernement de 40,0 %.
- Dans le scénario de faible croissance, le déficit budgétaire s'aggrave par rapport à la projection de référence du BRF pour atteindre 2,0 % du PIB en 2050-2051, le déficit cumulé en proportion du PIB s'élève à 37,5 %, et le ratio dette nette-PIB s'élève à 55,9 %.
- Tant dans le scénario de forte croissance que dans celui de faible croissance, les ratios de la dette nette par rapport aux revenus et des intérêts par rapport aux revenus demeurent supérieurs aux cibles du gouvernement d'ici 2050-2051.

2. Introduction

Le rapport intitulé Perspectives budgétaires à long terme présente la projection de référence du BRF relativement à l'économie de l'Ontario et aux finances du gouvernement de l'Ontario (la province) pour la période allant de 2026-2027 à 2050-2051. Ce rapport examine également les perspectives budgétaires du BRF au regard de l'obligation d'équilibrer le budget prévue par la *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* et analyse les perspectives relatives aux trois indicateurs de viabilité financière inclus dans la stratégie de réduction du fardeau de la dette du budget de l'Ontario de 2026.

Le rapport comporte quatre chapitres principaux : les perspectives économiques (chapitre 3), les perspectives budgétaires (chapitre 4), les perspectives de revenus et de dépenses (chapitre 5) et les risques pesant sur les perspectives à long terme (chapitre 6). Des tableaux sur les données économiques figurent en annexe (chapitre 7).

Méthodologie

Les perspectives budgétaires à long terme du BRF sont fondées sur des projections démographiques, économiques et fiscales.

- Les prévisions démographiques du BRF reposent sur les données démographiques les plus récentes, la politique fédérale actuelle en matière d'immigration et des hypothèses à long terme concernant les composantes de l'évolution démographique.
- Les perspectives économiques s'appuient sur les données économiques actuelles, les prévisions démographiques, ainsi que sur des hypothèses à long terme relatives aux principales variables économiques et aux facteurs externes.
- Les perspectives de revenus reposent sur les politiques gouvernementales actuelles et les engagements annoncés; sur les projections économiques du BRF concernant les revenus du travail, les dépenses de consommation et les bénéfices des entreprises; ainsi que sur les taux d'imposition en vigueur et les ententes fédérales de transfert.
- Les perspectives relatives aux dépenses de programmes reposent sur les politiques gouvernementales actuelles et les engagements annoncés, ainsi que sur des facteurs économiques et démographiques, notamment la croissance et le vieillissement de la population, le chômage, la croissance du revenu des ménages et l'inflation.
- Les perspectives en matière d'investissements dans les infrastructures reposent sur les politiques gouvernementales actuelles et les engagements annoncés, ainsi que sur des hypothèses à long terme concernant les nouveaux projets d'infrastructure et le coût d'entretien des infrastructures existantes.
- Les perspectives relatives aux intérêts sur la dette reposent sur les projections du BRF concernant les taux d'intérêt et les besoins d'emprunt des provinces.
- Les perspectives budgétaires à long terme du BRF tiennent compte des annonces de politiques gouvernementales jusqu'au 28 octobre 2026 et des données économiques jusqu'au 5 novembre 2026.

3. Perspectives économiques

Perspectives de croissance du PIB

Dans ses perspectives sur 25 ans, le BRF prévoit que la croissance annuelle du PIB réel, la mesure la plus générale de l'activité économique, s'élèvera à 1,9 % en moyenne, soit le même taux de croissance que la moyenne historique pour la période allant de 2000 à 2025. Le taux de croissance prévu par le BRF fait état d'un ralentissement de la croissance de la population active et une croissance de la productivité de la main-d'œuvre plus rapide que celle observée au cours des 25 dernières années[1].

L'indice implicite du PIB, qui mesure l'évolution des prix à l'échelle de l'économie, devrait augmenter à un taux annuel moyen de 2,0 %, soit un niveau inférieur à la moyenne historique de 2,3 %, à mesure que la forte hausse passée des prix des produits de base s'atténue et que la flambée inflationniste temporaire qui a suivi la pandémie s'apaise.

Figure 3.1
La croissance du PIB nominal de l'Ontario devrait ralentir

Croissance annuelle moyenne (en pourcentage)

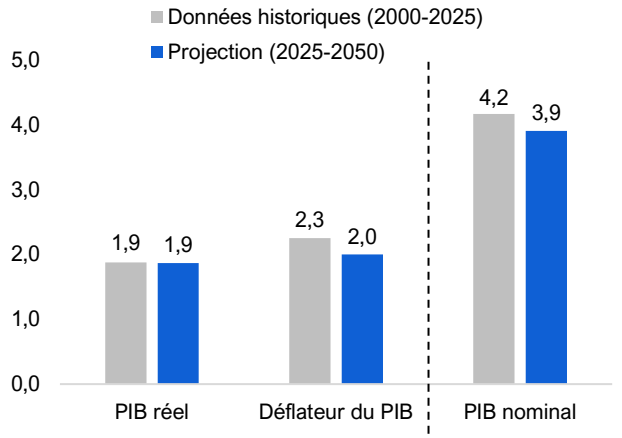

Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Compte tenu des perspectives relatives à ces deux facteurs, la croissance du PIB nominal, qui constitue l'indicateur le plus large de l'assiette fiscale, devrait s'établir à un rythme annuel moyen de 3,9 %, soit un rythme plus lent que la moyenne historique de 4,2 %.

La projection du BRF en matière de croissance économique repose sur les perspectives relatives à chacune des composantes du PIB réel :

- La consommation réelle (c'est-à-dire les dépenses hors effets de l'inflation des prix) devrait croître à un taux annuel moyen de 1,9 %, soit un rythme plus lent que celui observé par le passé, ce qui reflète une croissance plus modérée des revenus et des dépenses des ménages au cours de la période de prévision.
- L'investissement réel devrait augmenter à un taux annuel moyen de 1,8 % par année. À court terme, la croissance est soutenue par la vigueur de l'investissement des entreprises, favorisée par des incitatifs fiscaux fédéraux et provinciaux, et est partiellement contrebalancée par la faiblesse de la construction résidentielle. À plus long terme, la croissance de l'investissement des entreprises s'atténue, tandis que la construction résidentielle s'améliore et s'aligne globalement sur les facteurs démographiques.

[1] La croissance annuelle moyenne du PIB réel de l'Ontario sur la période allant de 2000 à 2025 tient compte du ralentissement marqué observé entre 2007 et 2009, qui est attribuable à la crise financière mondiale. Si l'on exclut ces trois années, la croissance historique du PIB réel de l'Ontario s'est établie en moyenne à 2,3 % par année.

- Les exportations et les importations réelles devraient augmenter à des taux annuels moyens de 1,9 %[2] et de 1,8 %, respectivement. Bien que la croissance soit freinée à court terme par les tarifs douaniers américains sur les exportations canadiennes[3] et par les risques géopolitiques à court terme, on suppose que les exportateurs ontariens s'adapteront à plus long terme grâce à la diversification des marchés et des produits.

Figure 3.2
Croissance des composantes du PIB réel en Ontario

Croissance annuelle moyenne (en pourcentage)

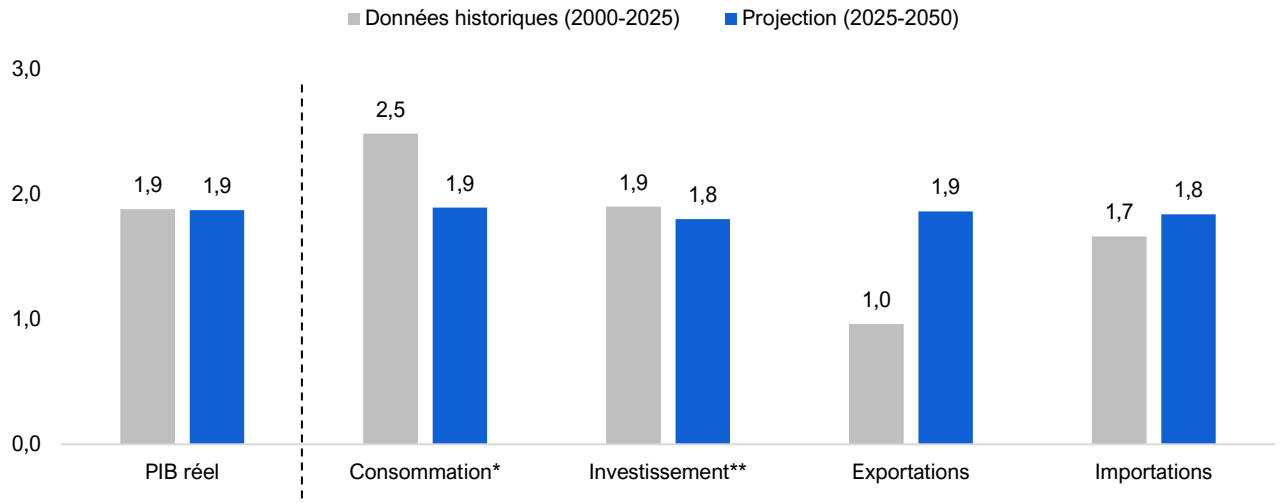

* Tient compte de la consommation des ménages, des organismes à but non lucratif et des dépenses courantes du gouvernement.
**Tient compte de l'investissement résidentiel, de l'investissement des entreprises, de l'investissement des organismes à but non lucratif et des immobilisations du gouvernement.
Sources : Comptes économiques de l'Ontario et BRF.

Hypothèses sous-jacentes aux perspectives économiques

Les perspectives économiques du BRF sont fondées sur des projections démographiques, lesquelles indiquent que le ralentissement de la croissance de la population et le vieillissement de la population entraînent une baisse de la croissance de la main-d'œuvre. Par ailleurs, on prévoit que la croissance de la productivité s'accélérera par rapport aux tendances récentes. Les projections relatives aux principaux facteurs externes qui influencent l'économie de l'Ontario sont présentées dans le tableau 7.2. Pour une analyse des risques et des incertitudes liés aux projections économiques à long terme, veuillez vous reporter au chapitre 6.

[2] Les exportations réelles ont augmenté à un taux annuel moyen de 1,0 % de 2000 à 2025, reflétant le ralentissement marqué survenu pendant la crise financière mondiale et la pandémie de COVID-19. Le taux de croissance annuel moyen de 1981 à 2025 s'est établi à 2,9 %.

[3] Les perspectives économiques à long terme du BRF ont été finalisées sur la base des politiques commerciales en vigueur au 9 octobre 2026. Le BRF part du principe que les tarifs douaniers américains et les contre-tarifs canadiens actuels sont permanents.

La croissance de la population totale de l'Ontario ralentira

Après une forte croissance au cours de la période de reprise post-pandémique, la croissance démographique de l'Ontario a ralenti pour s'établir à 0,3 % en 2026 en raison d'un important exode net de résidents temporaires. La population de l'Ontario devrait continuer d'afficher une croissance inférieure à la moyenne au cours des trois prochaines années en raison de l'incidence des politiques d'immigration du gouvernement fédéral. Dans l'ensemble, la population de l'Ontario devrait croître en moyenne de 0,8 % par année au cours des 25 prochaines années, soit un rythme plus lent que la croissance moyenne de 1,3 % enregistrée au cours des 25 dernières années.

Figure 3.3
Croissance de la population totale en Ontario

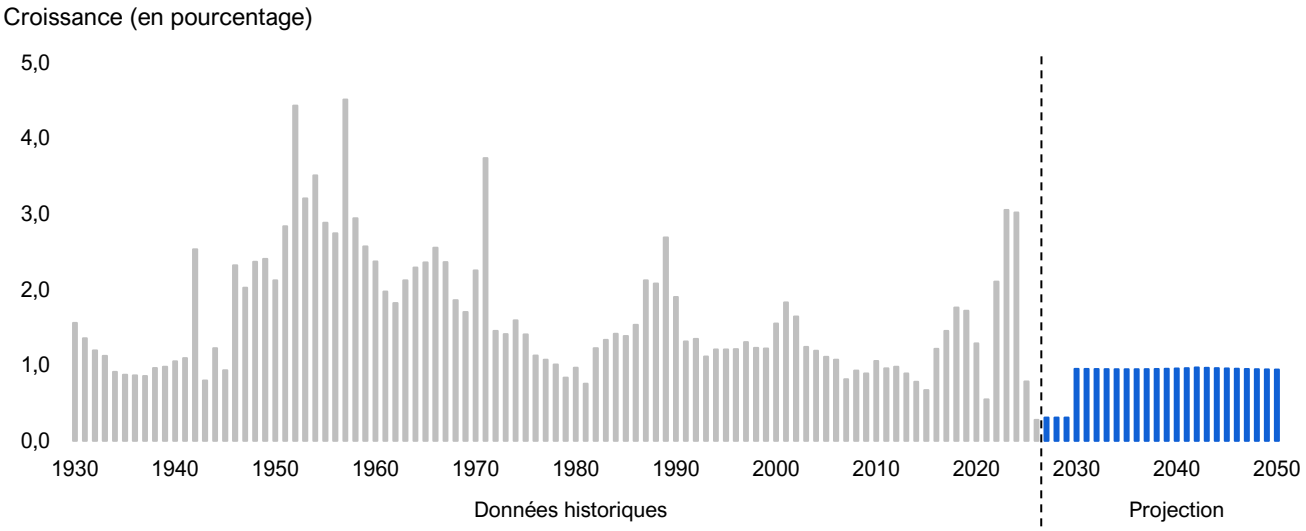

Sources : Statistique Canada et BRF.

La croissance de la population peut survenir par une augmentation naturelle (lorsque les naissances sont plus nombreuses que les décès) et par la migration nette positive (lorsque l'immigration dépasse l'émigration). À plus long terme, l'accroissement naturel devrait contribuer dans une moindre mesure à la croissance démographique, à mesure que le taux de fécondité continuera de baisser. D'ici le début des années 2030, le nombre de décès devrait dépasser celui des naissances chaque année, ce qui entraînera une diminution naturelle de la population. Par conséquent, la croissance démographique de l'Ontario devrait dépendre exclusivement du solde migratoire, en particulier de l'immigration internationale, pour le reste de la période de projection. D'ici 2050, le BRF prévoit que 20,0 millions de personnes vivront en Ontario, contre 16,2 millions en 2025.

Figure 3.4
Variation de la population en Ontario

Variation annuelle de la population (en milliers)

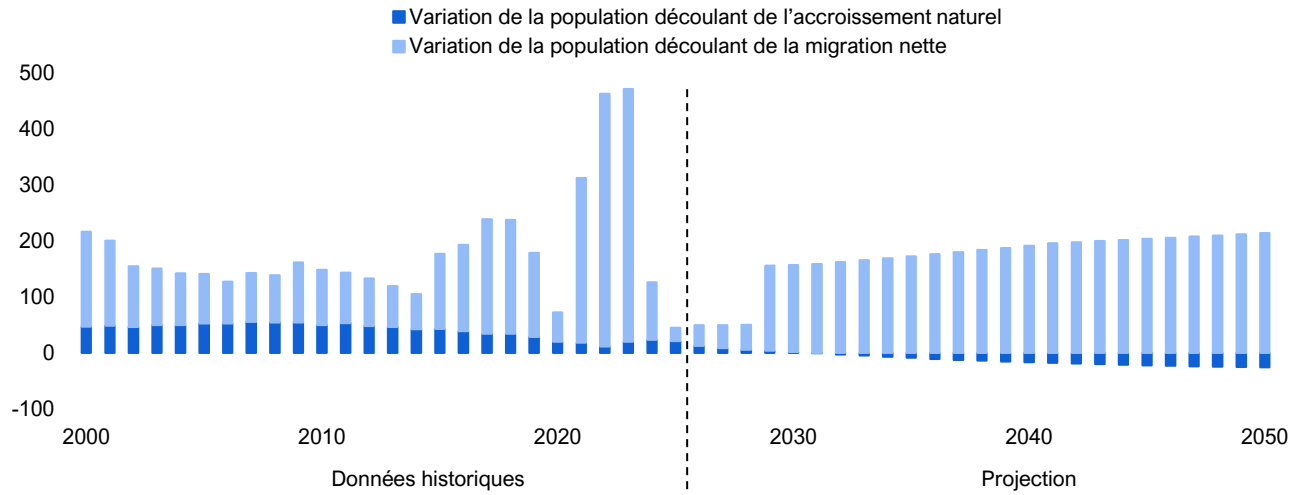

Sources : Statistique Canada et BRF.

Le vieillissement de la population de l'Ontario s'accentuera au cours de la période visée par les perspectives. On prévoit que la population active de l'Ontario (15 à 64 ans) chutera pour passer de 66,4 % de la population totale en 2025, à 64,5 % en 2050, tandis que la totalité des cohortes des baby-boomers et de la génération X fera partie du contingent des personnes âgées (65 ans et plus)[4]. La proportion de personnes âgées dans la population devrait passer de 18,9 % en 2025 à 22,5 % en 2050, tandis que celle des enfants (14 ans et moins) devrait reculer, passant de 14,6 % en 2025 à 13,0 % en 2050.

Figure 3.5
Proportion de la population par groupe d'âge en Ontario

Proportion de la population (en pourcentage)

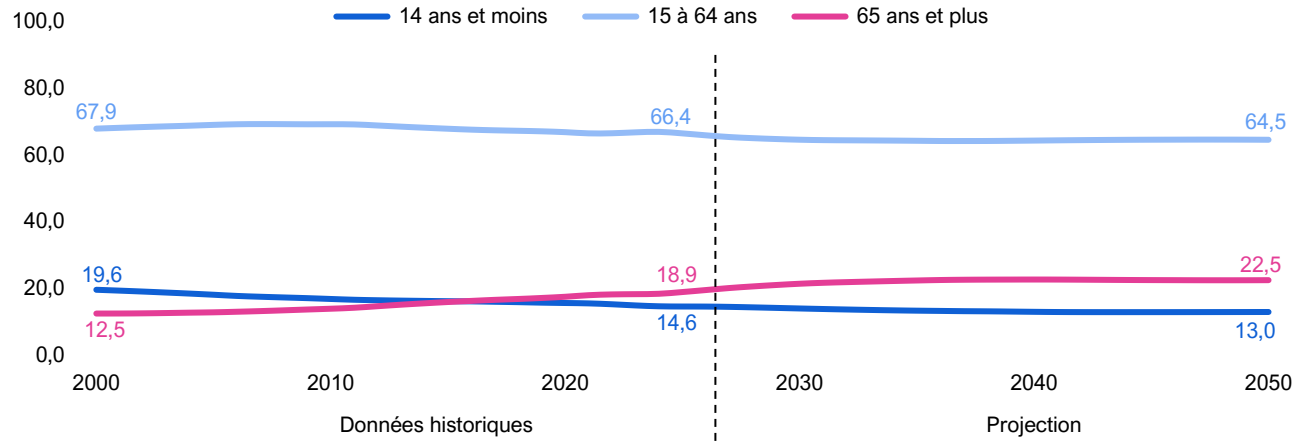

Sources : Statistique Canada et BRF.

[4] On désigne par « baby-boomers » les personnes nées entre 1946 et 1964. La génération X désigne les personnes nées entre 1965 et 1980, dont les plus jeunes auront 65 ans en 2045.

On prévoit que la croissance de la main-d'œuvre de l'Ontario continuera de ralentir

Au cours des 25 dernières années, le taux global de participation au marché du travail en Ontario des 15 ans et plus a affiché une tendance baissière, même si le taux de participation des travailleurs du groupe d'âge principal (âgés de 25 à 54 ans) est demeuré relativement inchangé. Ce déclin s'explique largement par le vieillissement de la population, étant donné que le taux de participation au marché du travail tend à chuter lorsque la main-d'œuvre avance en âge. À long terme, le BRF prévoit que le taux global de participation au marché du travail continuera de baisser, passant de 65,0 % en 2025 à 62,5 % en 2050, l'impact du vieillissement de la population l'emportant sur les autres facteurs.

Figure 3.6

Taux de participation au marché du travail par groupe d'âge en Ontario

Taux de participation (en pourcentage)

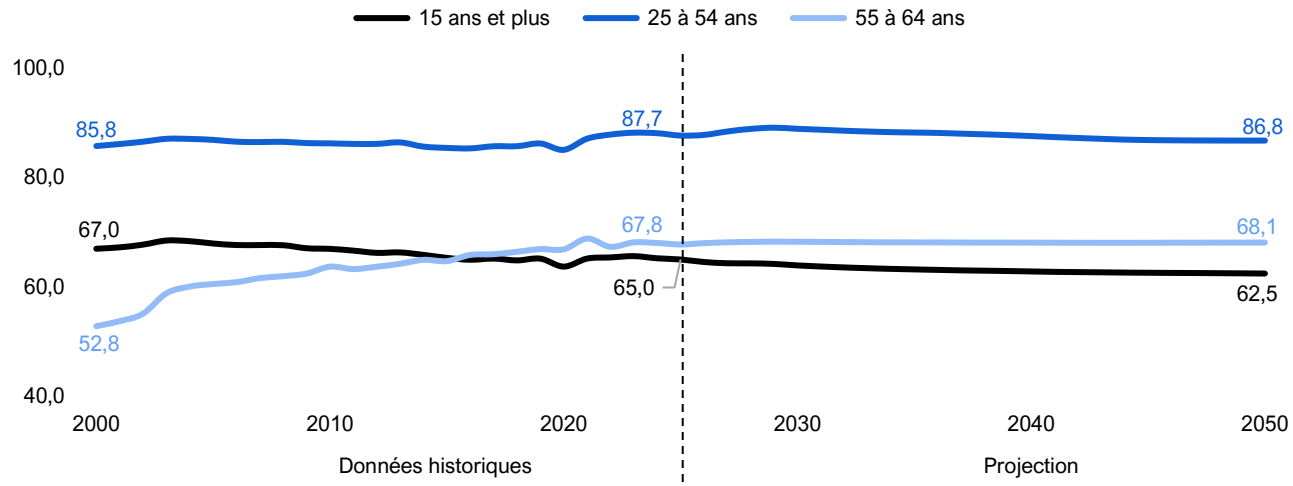

Sources : Statistique Canada et BRF.

La projection d'un ralentissement de la croissance de la population, associé à une baisse du taux global de participation au marché du travail, entraînera un ralentissement de la croissance de la main-d'œuvre de l'Ontario au cours de la période visée par les perspectives. On prévoit que la croissance de la main-d'œuvre s'établira en moyenne à 0,8 % par année au cours de la période de projection, une baisse par rapport à la moyenne historique sur 25 ans qui était de 1,5 %. La croissance de l'emploi devrait ralentir, passant d'une moyenne historique de 1,4 % par année à 0,9 % au cours de la période visée par les perspectives, tandis que le taux de chômage annuel de l'Ontario devrait reculer, passant d'une moyenne historique de 7,1 % à 6,0 % au cours de cette même période.

Figure 3.7

Croissance de la main-d'œuvre en Ontario

Croissance annuelle moyenne (en pourcentage)

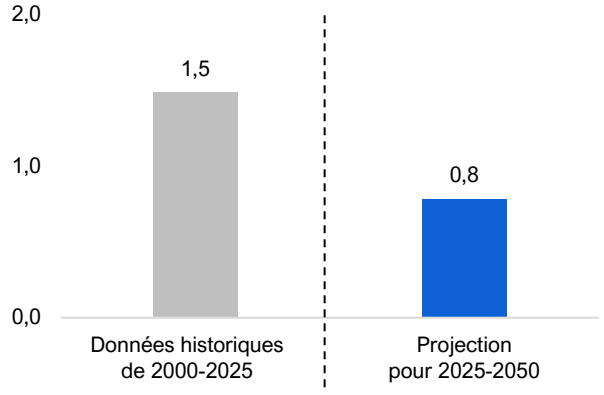

Sources : Statistique Canada et BRF.

La productivité de la main-d'œuvre de l'Ontario devrait se redresser après la faiblesse observée récemment

La productivité de la main-d'œuvre mesure l'efficacité avec laquelle les travailleurs d'une économie produisent des biens et des services; elle constitue un facteur déterminant de la croissance économique dans les projections à long terme[5]. La croissance de la productivité de l'Ontario s'est modérée au cours des années 2000, reflétant en partie un ralentissement des investissements des entreprises et les résultats relativement faibles du secteur des exportations de la province, qui a dû faire face à une concurrence intense de la part de collectivités publiques produisant à faible coût. Cela a contribué à un important changement structurel dans la composition de l'économie de la province, les emplois manufacturiers à haute productivité ayant été remplacés par des emplois dans le secteur des services. Au début des années 2020, la productivité de l'Ontario a encore ralenti, car le nombre d'heures travaillées était soutenu par une forte croissance démographique et de l'emploi.

Figure 3.8

Croissance de la productivité de la main-d'oeuvre de l'Ontario

Croissance moyene annuelle (en pourcentage)

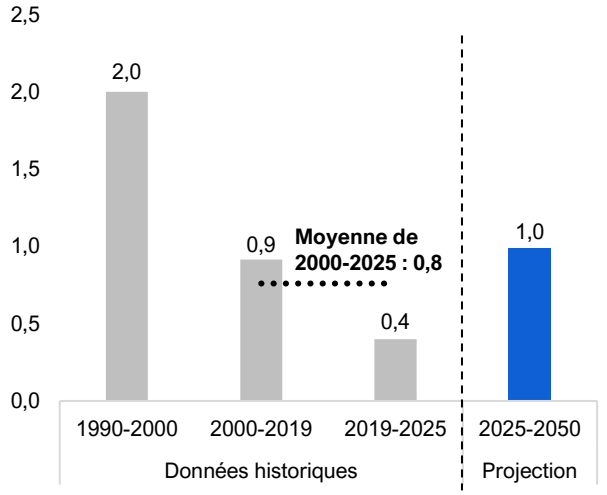

Sources : Comptes économiques de l'Ontario, Statistique Canada et BRF.

À long terme, le BRF prévoit que la productivité augmentera en moyenne de 1,0 % par année, soit à un rythme plus rapide que la moyenne enregistrée de 2000 à 2025, grâce aux progrès technologiques, notamment l'intelligence artificielle, et à la hausse des investissements des entreprises en réponse aux incitatifs fiscaux fédéraux et provinciaux.

[5] La productivité de la main-d'œuvre se définit comme la production économique réelle par heure travaillée. Pour une analyse des facteurs qui contribuent à la croissance de la productivité du travail, veuillez consulter le document du BRF intitulé Perspectives budgétaires à long terme : Implications financières des réformes de programmes du gouvernement, de 2020 à 2050, 2020.

On prévoit que les taux d'intérêt à long terme augmenteront pour ensuite se stabiliser

Sur la période de 25 ans couverte par les perspectives, on suppose que les taux d'intérêt à long terme refléteront les attentes d'inflation stables, le maintien des cibles d'inflation par les banques centrales et une croissance économique modérée. Le BRF prévoit que le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans augmentera à moyen terme, puis se stabilisera à 4,1 % pour le reste de la période visée par les perspectives. L'écart entre les rendements des obligations de l'Ontario et de celles du gouvernement du Canada à 10 ans devrait s'établir en moyenne à 0,8 point de pourcentage sur la période de projection, ce qui correspond à la moyenne historique à long terme.

Figure 3.9
Perspectives sur le taux d'intérêt

(En pourcentage)

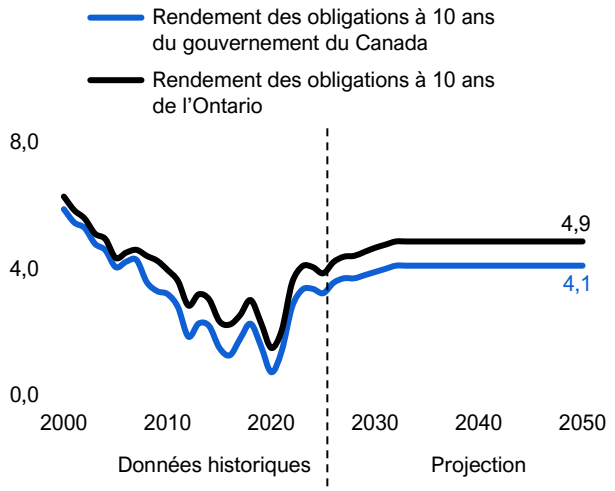

Sources : Statistique Canada, Office ontarien de financement et BRF.

4. Perspectives budgétaires

Solde budgétaire

Le budget de l'Ontario devrait rester déficitaire au cours de la période visée par les perspectives, présentant un déficit moyen de 1,2 % du PIB de 2026-2027 à 2050-2051, soit un niveau supérieur au déficit budgétaire moyen de 0,9 % du PIB enregistré de 2001-2002 à 2025-2026.

Le BRF prévoit que le déficit budgétaire atteindra 1,8 % du PIB en 2026-2027 avant de se résorber pour atteindre 0,9 % d'ici 2030-2031, la croissance des revenus devant dépasser celle des dépenses à court terme. Au cours des 20 années suivantes, le déficit budgétaire devrait s'accroître pour atteindre 1,5 % du PIB d'ici 2050-2051, car le vieillissement de la population ontarienne freine la croissance de l'économie ainsi que des revenus et entraîne une hausse des dépenses en soins de santé, tandis que l'augmentation des emprunts liés aux déficits accumulés et aux investissements dans les infrastructures fait grimper les paiements de l'intérêt de la dette.

Figure 4.1
Solde budgétaire en proportion du PIB

(En pourcentage)

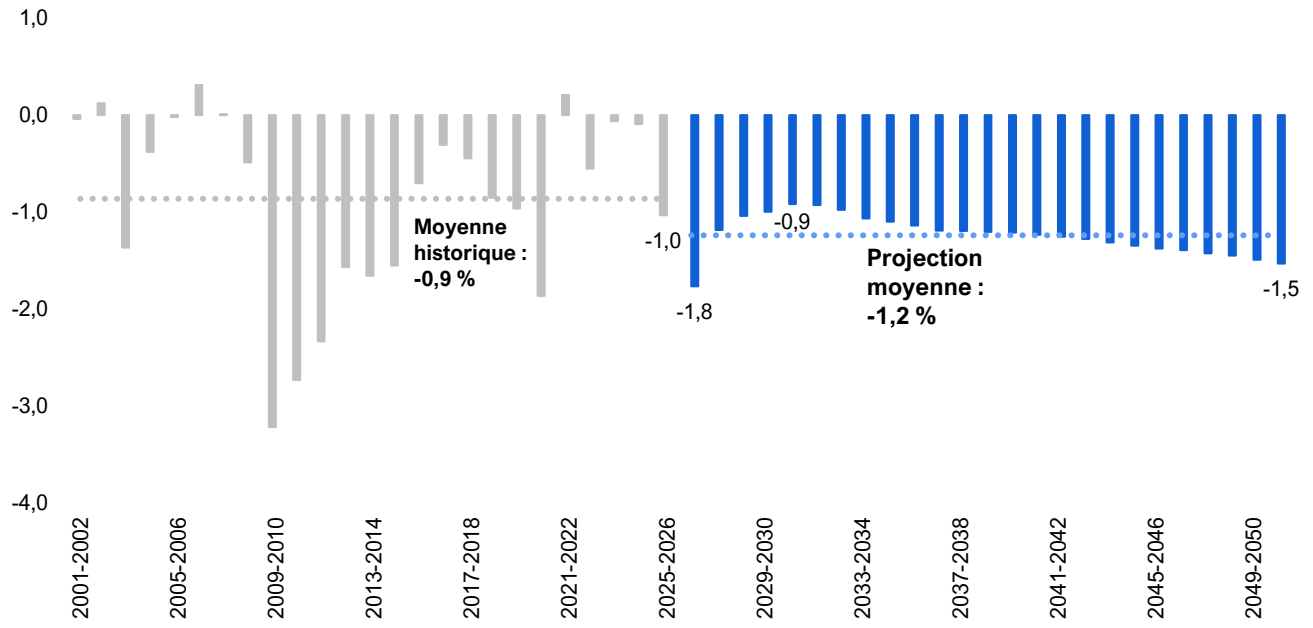

Sources : Comptes publics de l'Ontario, ministère des Finances de l'Ontario et BRF

La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* impose au gouvernement de prévoir un budget équilibré pour chaque exercice financier, à moins qu'il ne détermine que des circonstances exceptionnelles justifient un déficit budgétaire pendant une ou plusieurs années. Compte tenu des projections du BRF concernant les déficits budgétaires jusqu'en 2050-2051, le bureau estime que le gouvernement devrait procéder à un rajustement budgétaire permanent de 10,1 milliards de dollars en 2027-2028 afin de maintenir un budget équilibré en moyenne cours de la période visée par les perspectives. Ce rajustement budgétaire pourrait être réalisé grâce à une augmentation des revenus ou à une réduction des dépenses.

Figure 4.2

Solde budgétaire en proportion du PIB avec un rajustement budgétaire permanent en 2027-2028

(En pourcentage)

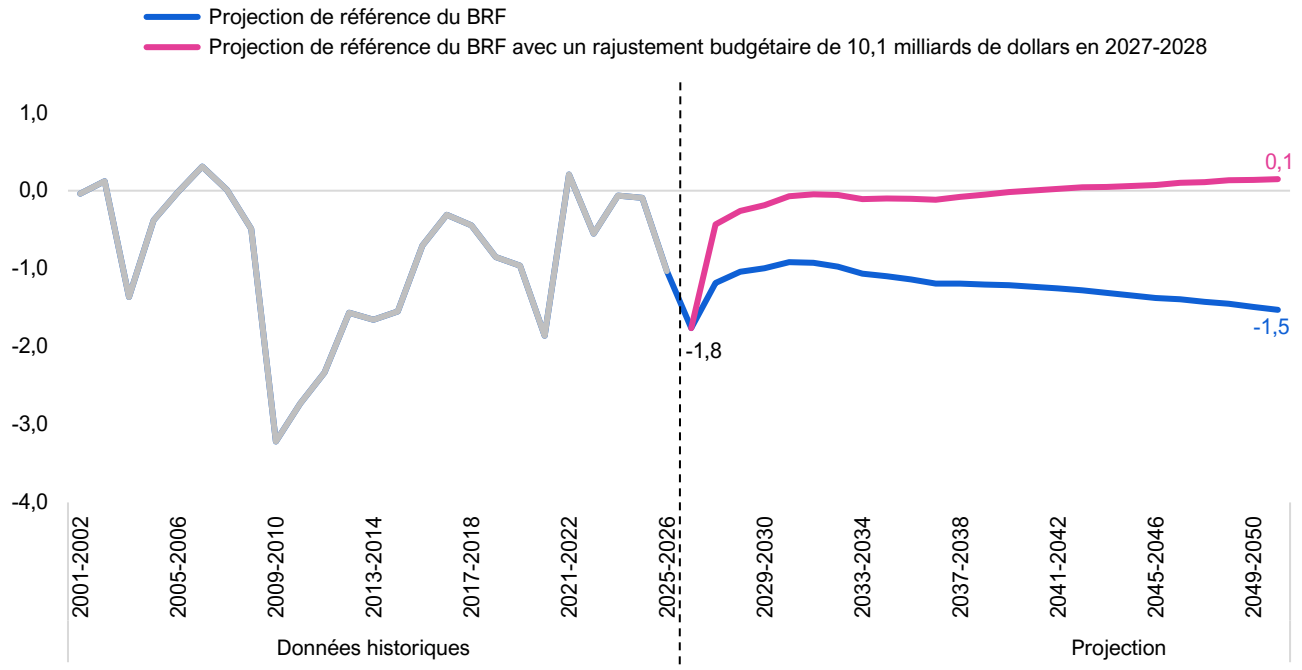

Sources : Comptes publics de l'Ontario, ministère des Finances de l'Ontario et BRF

Déficit accumulé et dette nette

Le déficit accumulé correspond à la différence entre le passif total et l'actif total de la province. Il représente la valeur nette de la province, soit la somme de tous les déficits annuels passés moins tous les excédents annuels passés. Le déficit cumulé de l'Ontario exprimé en pourcentage du PIB s'est élevé à 20,5 % en 2025-2026, et on prévoit qu'il augmentera pour passer à 28,8 % en 2050-2051, car les déficits budgétaires annuels de la province devraient s'accumuler plus rapidement que la croissance économique. Dans l'ensemble, le déficit cumulé de la province, exprimé en pourcentage du PIB, devrait s'établir en moyenne à 24,5 % au cours de la période de 25 ans allant de 2026-2027 à 2050-2051, soit un niveau supérieur à la moyenne de 23,7 % enregistrée au cours de la période de 25 ans précédente.

Figure 4.3
Déficit accumulé en proportion du PIB

(En pourcentage)

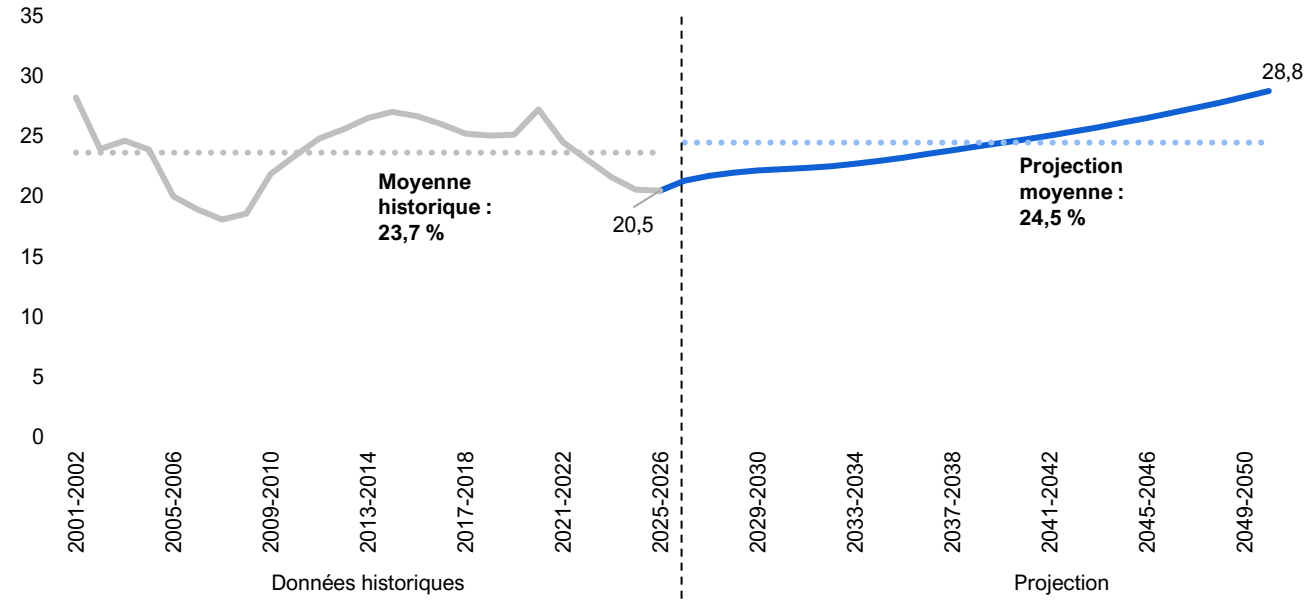

Sources : Comptes publics de l'Ontario, ministère des Finances de l'Ontario et BRF

La dette nette correspond à la différence entre les passifs financiers et les actifs financiers de la province[6]. Elle représente la valeur financière nette de la province et exclut les actifs non financiers détenus par celle-ci (principalement des actifs d'infrastructure) ainsi que les passifs non financiers[7]. La dette nette de l'Ontario, exprimée en pourcentage du PIB, s'élevait à 36,2 % en 2025-2026 et devrait atteindre 47,0 % en 2050-2051, car la croissance prévue de la dette nette (5,0 % de croissance annuelle moyenne) devrait être supérieure à celle de l'économie (3,9 % de croissance annuelle moyenne). La croissance de la dette nette est attribuable aux déficits persistants, qui représentent environ 60 % de l'augmentation totale, les investissements dans les infrastructures contribuant pour la majeure partie aux 40 % restants. Dans l'ensemble, la dette nette de la province, exprimée en pourcentage du PIB, devrait s'établir en moyenne à 42,5 % au cours de la période de 25 ans allant de 2026-2027 à 2050-2051, soit un niveau supérieur à la moyenne de 34,6 % enregistrée au cours de la période de 25 ans précédente.

[6] Avant l'exercice 2026-202027, la dette nette était calculée en soustrayant les actifs financiers du total du passif de la province. À compter de 2026-2027, la dette nette exclut également les passifs non financiers.

[7] Les passifs non financiers se composent principalement de revenus reportés et d'obligations liées à des transferts de capitaux du gouvernement qui ne devraient pas être réglées par une sortie d'actifs financiers futurs.

Figure 4.4
Dette nette en proportion du PIB

(En pourcentage)

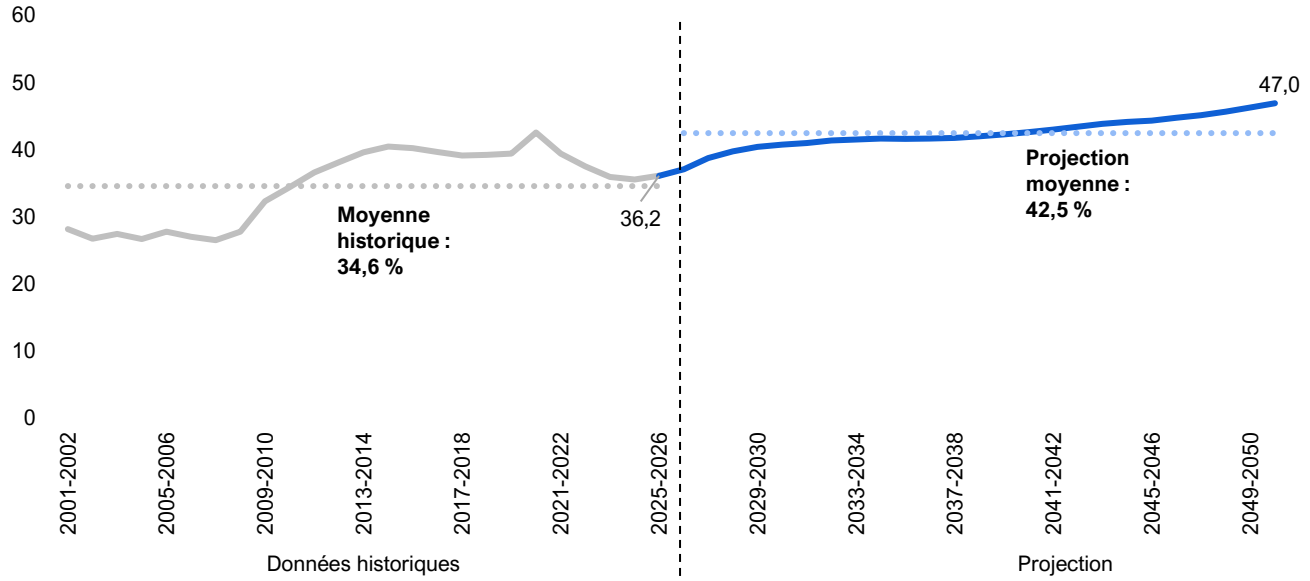

Sources : Comptes publics de l'Ontario, ministère des Finances de l'Ontario et BRF

Indicateurs de viabilité financière de l'Ontario

La *Loi de 2019 sur la viabilité, la transparence et la responsabilité financières* exige que chaque budget de l'Ontario comprenne une stratégie de réduction du fardeau de la dette qui définit des objectifs précis pour le ratio dette nette-PIB projeté, ainsi qu'un compte rendu des progrès réalisés depuis le dernier budget dans le cadre de cette stratégie.

La stratégie de réduction du fardeau de la dette présentée dans le budget de 2026 du gouvernement comportait des cibles pour trois indicateurs de viabilité financière[8] :

- un ratio dette nette-PIB[9] inférieur à 40 %;
- un ratio dette nette-revenus[10] inférieur à 200 %;
- un ratio intérêts-revenus[11] inférieur à 7,5 %.

---

[8] Conformément à la stratégie de réduction du fardeau de la dette prévue dans le budget de l'Ontario de 2026, avant l'exercice 2026-2027, la « dette nette » est calculée comme étant le total du passif moins les actifs financiers, tandis qu'à compter de l'exercice 2026-2027, la « dette nette » est calculée comme étant le passif financier moins les actifs financiers; les « revenus » correspondent au total des revenus moins les intérêts et les revenus de placement; et les « intérêts » correspondent aux intérêts et autres frais liés au service de la dette, moins les intérêts et les revenus de placement.

[9] La dette nette en pourcentage du PIB est une mesure du fardeau de la dette par rapport à la taille de l'économie et fournit des renseignements sur la capacité d'un gouvernement à percevoir des fonds pour gérer ses obligations en matière de dette.

[10] Le ratio dette nette-revenus mesure le fardeau de la dette et indique le nombre d'années qu'il faudrait pour éliminer la dette nette d'un gouvernement si tous les revenus de fonctionnement étaient utilisés pour la rembourser. Par exemple, un ratio dette nette-revenus de 200 % signifie qu'il faudrait deux ans pour rembourser la dette nette d'un gouvernement si tous les revenus de fonctionnement étaient consacrés au remboursement de la dette.

[11] Le ratio intérêts-revenus est un indicateur de flexibilité budgétaire — un ratio élevé indique que le gouvernement a moins de revenus disponibles à dépenser pour les programmes.

En 2025-2026, le ratio dette nette-PIB et le ratio intérêts-revenus étaient inférieurs aux cibles du gouvernement, tandis que le ratio dette nette-revenus dépassait sa cible. Le BRF prévoit que les trois indicateurs de viabilité financière se détérioreront au cours de la période visée par les perspectives, dépassant ainsi les objectifs du gouvernement et les moyennes historiques sur 25 ans d'ici 2050-2051. De 2025-2026 à 2050-2051, la dette nette par rapport au PIB devrait passer de 36,2 % à 47,0 %, le ratio dette nette-revenus de 205,7 % à 277,8 %, et le ratio intérêts-revenus de 6,0 % à 12,2 %.

Le BRF estime qu'un rajustement budgétaire permanent de 8,4 milliards de dollars en 2027-2028 serait nécessaire pour que le gouvernement atteigne les trois cibles de viabilité budgétaire d'ici 2050-2051; un rajustement de 6,3 milliards de dollars permettrait d'atteindre les cibles relatives au ratio dette nette-revenus et au ratio dette nette-PIB, tandis qu'un rajustement de 3,5 milliards de dollars permettrait d'atteindre uniquement la cible relative au ratio dette nette-PIB.

Tableau 4.1
Indicateurs de viabilité budgétaire réels et prévisionnels

Indicateur	Moyenne historique sur 25 ans* (%)	Données réelles de 2025-2026 (%)	Prévisions pour 2050-2051 (%)	Variation (pp**)	Objectif du gouvernement (%)	Supérieur/ inférieur à l'objectif en 2050-2051	Rajustement budgétaire en 2027-2028 afin d'atteindre l'objectif en 2050-2051
Dette nette-PIB	34,6	36,2	47,0	Hausse de 10,8 pp	< 40,0	Supérieur	3,5 milliards de dollars
Dette nette-revenus	198,0	205,7	277,8	Hausse de 72,1 pp	< 200,0	Supérieur	6,3 milliards de dollars
Intérêts-revenus	8,8	6,0	12,2	Hausse de 6,2 pp	< 7,5	Supérieur	8,4 milliards de dollars

* La moyenne historique sur 25 ans couvre la période allant de 2001-2002 à 2025-2026.
** L'abréviation « pp » désigne le point de pourcentage.
Remarque : Conformément à la stratégie de réduction du fardeau de la dette prévue dans le budget de l'Ontario de 2026, avant l'exercice 2026-2027, la « dette nette » est calculée comme étant le total du passif moins les actifs financiers, tandis qu'à compter de l'exercice 2026-2027, la « dette nette » est calculée comme étant le passif financier moins les actifs financiers; les « revenus » correspondent au total des revenus moins les intérêts et les revenus de placement; et les « intérêts » correspondent aux intérêts et autres frais liés au service de la dette, moins les intérêts et les revenus de placement.
Sources : Comptes publics de l'Ontario, budget de l'Ontario de 2026 et BRF.

5. Perspectives de revenus et de dépenses

Le BRF prévoit que les revenus totaux représenteront en moyenne 17,1 % du PIB sur la période de 25 ans visée par les perspectives, soit un niveau inférieur à la moyenne historique de 17,9 % enregistrée de 2005-2006 à 2025-2026. Les dépenses totales en proportion du PIB devraient s'établir en moyenne à 18,3 % au cours de la période visée par les perspectives, soit un niveau inférieur à la moyenne historique de 18,8 %.

En 2025-2026, les revenus totaux représentaient 17,7 % du PIB, tandis que les dépenses totales en proportion du PIB s'élevaient à 18,8 %, ce qui correspondait à un déficit budgétaire de 1,0 % du PIB. D'ici 2050-2051, les revenus totaux devraient représenter 17,1 % du PIB, tandis que les dépenses totales devraient s'élever à 18,6 % du PIB. Cela correspond à un déficit budgétaire de 1,5 % du PIB, les dépenses augmentant plus rapidement que les revenus, notamment en raison des dépenses de santé, des paiements d'intérêts et du coût amorti des investissements dans les infrastructures.

Figure 5.1
Revenus et dépenses en proportion du PIB

(En pourcentage)

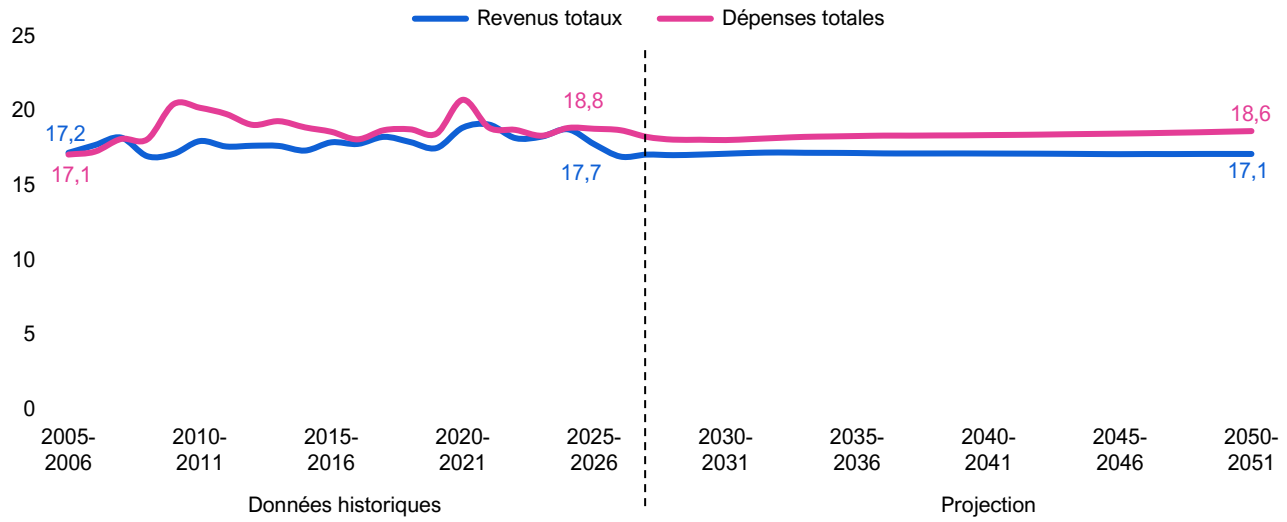

Sources : Comptes publics et budgets de l'Ontario, Comptes économiques de l'Ontario, ministère des Finances de l'Ontario et BRF

Projection de revenus

Les revenus totaux devraient croître à un taux annuel moyen de 3,8 % de 2025-2026 à 2050-2051, soit un rythme plus lent que la moyenne historique de 4,6 % enregistrée de 2000-2001 à 2025-2026.

- Les revenus fiscaux devraient croître en moyenne de 4,0 % par année, conformément aux projections économiques du BRF (voir le chapitre 3). La croissance prévue des revenus fiscaux est légèrement inférieure à la croissance annuelle moyenne de 4,2 % observée au cours de la période historique, en raison des perspectives économiques du BRF, qui sont plus modérées que par le passé.

- Les transferts fédéraux devraient croître en moyenne de 3,2 % par année, selon les engagements fédéraux annoncés. Ce taux est inférieur à la croissance annuelle moyenne de 7,7 % enregistrée au cours des 25 dernières années[12].
- Les revenus provenant des entreprises publiques devraient croître en moyenne de 3,2 % par année au cours de la période visée par les perspectives, d'après l'hypothèse du BRF selon laquelle les revenus de ces entreprises évolueront au même rythme que l'économie. Ce rythme est plus rapide que la croissance annuelle moyenne de 2,8 % enregistrée au cours de la période historique.
- Les autres revenus non fiscaux devraient croître en moyenne de 3,4 % par année, certaines composantes évoluant au même rythme que la croissance démographique et l'inflation des prix, tandis que d'autres devraient croître parallèlement à l'activité économique globale. Ce rythme est plus lent que la croissance annuelle moyenne de 4,8 % observée au cours de la période historique.

Figure 5.2
Croissance des revenus historique et projetée

Croissance annuelle moyenne (en pourcentage)

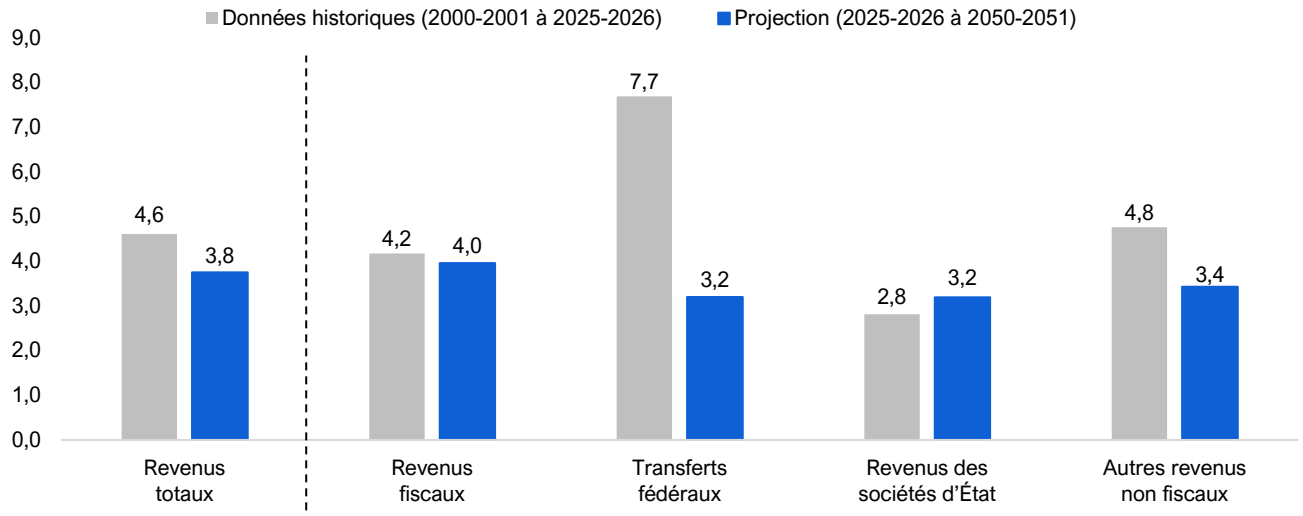

Remarque : La croissance historique inclut des rajustements du BRF afin de tenir compte des modifications comptables.
Sources : Comptes publics et budgets de l'Ontario, ministère des Finances de l'Ontario et BRF.

[12] Pour de plus amples renseignements sur les transferts fédéraux historiques, voir le document du BRF intitulé *Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023*.

Projections de dépenses

Les dépenses totales devraient croître à un taux annuel moyen de 3,9 % de 2025-2026 à 2050-2051, soit un rythme plus lent que la croissance annuelle moyenne de 4,8 % observée de 2000-2001 à 2025-2026. La croissance plus lente des dépenses reflète en grande partie le ralentissement prévu de l'inflation et de la croissance démographique, ainsi que l'hypothèse du BRF selon laquelle les programmes gouvernementaux actuels seront maintenus jusqu'en 2050-2051, alors que la période historique comprenait la mise en place et l'expansion de programmes gouvernementaux[13].

Figure 5.3
Croissance des dépenses historique et projetée

Croissance annuelle moyenne (en pourcentage)

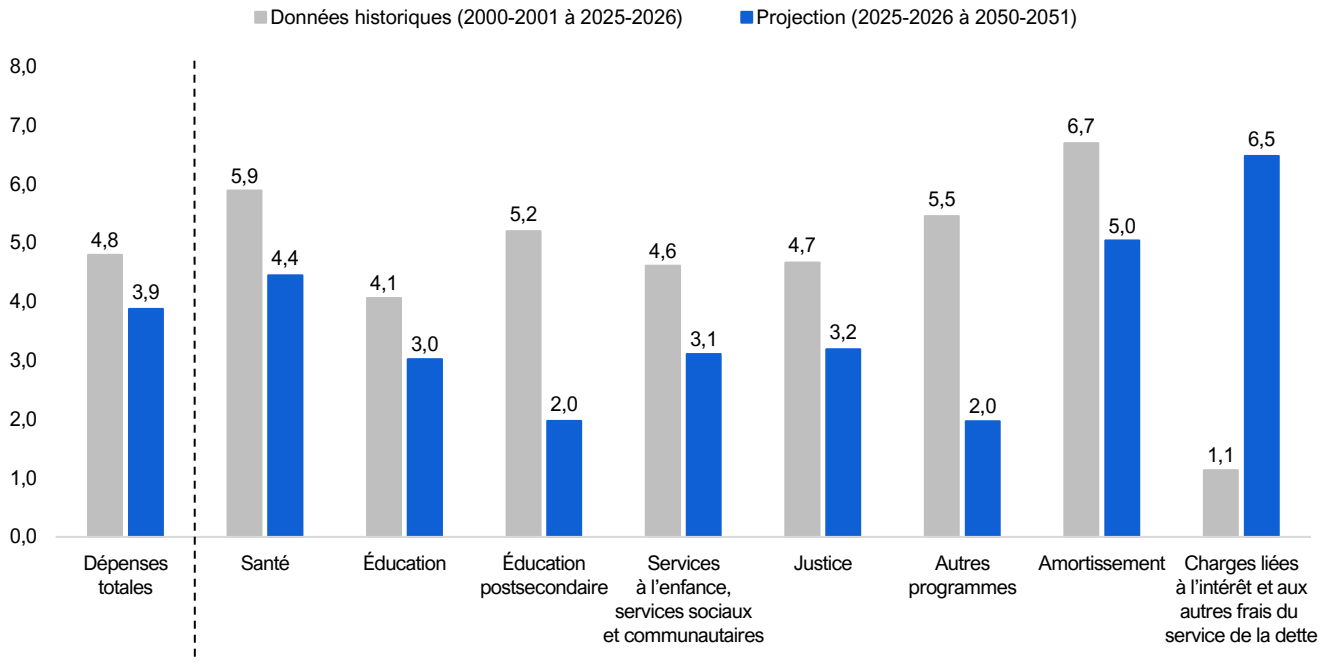

Remarque : La croissance historique inclut des rajustements du BRF afin de tenir compte des modifications comptables. Les taux de croissance des dépenses sectorielles ne tiennent pas compte de l'amortissement.
Sources : Comptes publics de l'Ontario, Budget de l'Ontario et BRF.

- Les dépenses dans le secteur de la santé devraient augmenter à un taux annuel moyen de 4,4 %, à mesure que la population de la province continue d'augmenter et de vieillir. D'ici 2050, 22,5 % de la population de l'Ontario devrait être âgée de 65 ans et plus, comparativement à 18,9 % en 2025. La croissance prévue des dépenses dans le secteur de la santé, soit 4,4 %, est inférieure à la moyenne historique de 5,9 %, car la période historique a été marquée par une croissance démographique et une inflation du coût des soins de santé plus élevées, ainsi que par l'expansion des services médicaux, de la santé publique, des soins à domicile et des soins de longue durée.

[13] Pour de plus amples renseignements sur les transferts fédéraux historiques, voir le document du BRF intitulé *Tendances des dépenses du gouvernement : 1990 à 2023*.

- Les dépenses du secteur de l'éducation devraient croître à un taux annuel moyen de 3,0 % jusqu'en 2050-2051, reflétant la croissance prévue de la population d'âge préscolaire et scolaire ainsi que des salaires dans le secteur de l'éducation. Ce taux est inférieur à la moyenne historique de 4,1 %, la période historique ayant été marquée par l'introduction de la maternelle à temps plein et l'expansion des services de garde d'enfants.
- Les dépenses du secteur de l'enseignement postsecondaire devraient croître à un taux annuel moyen de 2,0 %. Cela reflète une baisse prévue des dépenses à court terme, attribuable à la diminution des dépenses des collèges en raison de l'effet des limites fédérales plus strictes imposées aux nouveaux permis d'études pour les étudiants étrangers. Cette baisse sera suivie d'une croissance à plus long terme, conforme aux augmentations prévues de la population étudiante, des salaires et de l'inflation. La croissance prévue des dépenses du secteur de l'enseignement postsecondaire est inférieure à la hausse annuelle moyenne historique de 5,2 %, principalement en raison d'une croissance prévue plus faible des inscriptions d'étudiants étrangers et des dépenses par étudiant au titre de l'aide financière aux étudiants.
- Les dépenses du secteur des services à l'enfance, communautaires et sociaux devraient croître à un taux annuel moyen de 3,1 %, principalement en fonction de la croissance prévue par le BRF du nombre de dossiers d'aide sociale, qui dépend du chômage, de la population et de l'inflation. Ce taux est inférieur au taux de croissance annuel moyen historique de 4,6 %, car le BRF prévoit une croissance plus lente du nombre de dossiers d'aide sociale et la période historique comprenait la mise en place de nouveaux programmes tels que la Prestation ontarienne pour enfants et le Programme ontarien des services en matière d'autisme.
- Les dépenses du secteur de la justice devraient croître à un taux annuel moyen de 3,2 %, sous l'effet de la croissance de la population adulte, des salaires dans le secteur de la justice et de l'inflation. Ce taux est inférieur au taux de croissance annuel moyen historique de 4,7 %, en grande partie en raison d'une inflation et d'une croissance de la population adulte prévues plus faibles.
- Les dépenses au titre des « autres programmes » devraient augmenter à un taux annuel moyen de 2,0 %, sous l'effet de la croissance démographique et de l'inflation, compensées par l'expiration de programmes à durée déterminée. Ce taux est inférieur au taux de croissance annuel historique moyen de 5,5 %, car la période historique comprenait la mise en place de nouveaux programmes tels que la remise de l'Ontario pour l'électricité et le Plan exhaustif relatif à l'électricité, ainsi qu'une augmentation des dépenses liées aux transferts aux municipalités.
- La croissance des charges d'amortissement devrait s'établir en moyenne à 5,0 % par année, reflétant les investissements de la province dans les actifs d'infrastructure, qui sont passés en charges sur la durée de vie utile de l'actif. Ce taux est inférieur au taux de croissance annuel moyen historique de 6,7 %, la période historique ayant inclus d'importants investissements en immobilisations dans le secteur du transport en commun.
- Les charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette devraient croître à un taux annuel moyen de 6,5 %, reflétant l'augmentation des emprunts destinés à financer les déficits budgétaires et les investissements en immobilisations, ainsi que des taux d'intérêt plus élevés par rapport à la décennie précédente. Ce taux est supérieur au taux de croissance annuel moyen historique de 1,1 %, car le BRF prévoit une hausse des taux d'intérêt au cours de la période visée, alors que ceux-ci avaient baissé de 2000-2001 à 2025-2026.

Par secteur, le BRF prévoit que la part des dépenses totales consacrée à la santé, aux charges d'amortissement, aux charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette augmentera au cours de la période visée par les perspectives, tandis que la part consacrée à l'éducation, à l'enseignement postsecondaire, à l'enfance, aux services communautaires et sociaux, à la justice et aux « autres programmes » diminuera.

Tableau 5.1

Proportion des dépenses totales par secteur (en pourcentage)

Secteur	2025-2026	2050-2051	Variation en point de pourcentage, de 2025-2026 à 2050-2051
Santé	40,2	46,1	5,9
Éducation	17,1	13,9	-3,2
Éducation postsecondaire	5,7	3,6	-2,1
Services à l'enfance, services sociaux et communautaires	9,0	7,5	-1,5
Justice	3,0	2,6	-0,5
Autres programmes	14,7	9,2	-5,4
Charges d'amortissement	3,8	5,0	1,2
Charges liées à l'intérêt et aux autres frais du service de la dette	6,5	12,1	5,6
Total	**100,0**	**100,0**	

Source : BRF.

6. Risques pesant sur les perspectives à long terme

Risques et incertitudes

Il existe plusieurs facteurs de risque et d'incertitude qui pourraient avoir une incidence tangible sur les perspectives de référence du BRF concernant l'économie et le budget au cours de la période de projection.

- À court terme, les tensions géopolitiques, les barrières commerciales et les prix élevés du pétrole constituent les principaux risques à la baisse pesant sur les perspectives économiques de l'Ontario. Si ces risques devaient entraîner une inflation élevée et persistante ou des difficultés structurelles pour les exportateurs ontariens, la croissance économique pourrait s'avérer plus faible que prévu au cours des prochaines années. La croissance pourrait également être inférieure aux prévisions si les valorisations élevées dans le secteur de l'intelligence artificielle s'avéraient non viables, entraînant une correction des marchés financiers qui affaiblirait l'investissement des entreprises et réduirait la richesse des ménages.
- À moyen et à long terme, les importants déséquilibres budgétaires et commerciaux dans les grandes économies pourraient exercer une pression à la hausse sur les taux d'intérêt mondiaux, accroître la volatilité des marchés financiers et peser sur la croissance économique mondiale. La hausse des coûts d'emprunt et le ralentissement de la croissance chez les partenaires commerciaux de l'Ontario pourraient freiner la croissance économique de la province en raison de répercussions sur le marché immobilier, l'investissement et les exportations.
- Les projections démographiques de l'Ontario reposent sur des hypothèses concernant les facteurs de croissance démographique (tels que les taux de natalité) et les politiques gouvernementales (telles que l'immigration internationale et les cibles relatives aux résidents temporaires). L'objectif du gouvernement fédéral de réduire la part des résidents temporaires par rapport à la population totale devrait peser sur la croissance démographique au cours des prochaines années. Toutefois, les cibles annuelles d'immigration du gouvernement fédéral pourraient être ajustées au fil du temps en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des tendances démographiques, ce qui crée une incertitude quant aux perspectives à long terme de croissance de la population et de la population active.
- Les changements climatiques et toute nouvelle politique visant à les combattre pourraient avoir des répercussions sur l'économie, les revenus, les revenus fiscaux et les dépenses.
- L'évolution technologique continue pourrait transformer la composition de l'économie de l'Ontario, à mesure que davantage d'emplois sont automatisés ou deviennent obsolètes et que de nouveaux métiers sont créés. Plus particulièrement, les progrès rapides de la technologie de l'intelligence artificielle pourraient avoir une incidence importante sur la productivité, les investissements des entreprises et la composition future de l'emploi. Ces facteurs pourraient avoir des répercussions sur les revenus, les revenus fiscaux et les services gouvernementaux à long terme.
- De plus, d'autres chocs économiques imprévus d'importance pourraient survenir au cours de la période de 25 ans visée par les perspectives, entraînant une variation positive ou négative par rapport aux perspectives économiques de référence du BRF.
- Les perspectives budgétaires de référence du BRF supposent que les politiques gouvernementales actuelles et les engagements annoncés resteront en vigueur. Tout changement futur de politique aurait une incidence sur les perspectives de référence du BRF.

Autres scénarios économiques

Compte tenu des nombreux risques et incertitudes pesant sur les perspectives, le BRF a élaboré deux scénarios économiques concurrents, un scénario de « forte croissance » et un scénario de « faible croissance », basés sur des hypothèses divergentes pour la croissance de la population et pour les principales variables économiques. Ces scénarios illustrent un éventail de résultats économiques et budgétaires possibles pour l'Ontario.

Le scénario de forte croissance repose sur des hypothèses économiques plus optimistes pour l'Ontario, d plus soutenue, attribuable à des taux de natalité et d'immigration plus élevés, se traduit par une croissance de la population active plus rapide que dans la projection de référence. Le scénario de forte croissance suppose également une forte croissance de la productivité en Ontario, grâce à l'intégration réussie des nouvelles technologies et à l'amélioration de la compétitivité de la province par l'entremise d'investissements dans des secteurs à forte productivité, ce qui contribue à une intensification des échanges commerciaux et à une croissance des revenus. Selon ces hypothèses, la croissance annuelle du PIB réel de l'Ontario s'établit en moyenne à 2,6 % à long terme, contre 1,9 % dans la projection de référence.

Le scénario de faible croissance repose sur des hypothèses économiques plus pessimistes pour l'Ontario, le Canada et les États-Unis que celles de la projection de référence. En Ontario, le ralentissement de la croissance démographique, attribuable à la baisse des taux de natalité et d'immigration, entraîne un ralentissement de la croissance de la population active par rapport à la projection de référence. Le scénario de faible croissance suppose également une faible croissance de la productivité en Ontario, en raison d'un impact moindre des nouvelles technologies et d'une détérioration de la compétitivité de la province, ce qui freine l'activité commerciale et la croissance des revenus. Selon ces hypothèses, la croissance annuelle du PIB réel de l'Ontario s'établit en moyenne à 1,2 % à long terme.

Tableau 6.1

Résumé des autres scénarios économiques

(En pourcentage)	Données historiques	Croissance élevée	Perspectives de référence	Croissance faible
	2000-2025	2025-2050	2025-2050	2025-2050
Croissance du PIB nominal	4,2	4,7	3,9	3,1
Déflateur du PIB	2,3	2,1	2,0	1,9
Croissance du PIB réel	1,9	2,6	1,9	1,2
Croissance de la main-d'œuvre	1,5	1,1	0,8	0,5
Croissance de la productivité	0,8	1,3	1,0	0,7
Croissance de l'emploi	1,4	1,3	0,9	0,5
Taux de chômage	7,1	5,5	6,0	6,4
Croissance de la population	1,3	1,3	0,8	0,4
Inflation de l'IPC	2,2	2,2	2,0	1,8
Rendement des obligations de 10 ans de l'Ontario	3,7	5,3	4,8	4,2

Sources : Comptes économiques de l'Ontario, Statistique Canada, Office ontarien de financement et BRF.

Dans le scénario de forte croissance, le déficit budgétaire s'améliore pour s'établir à 0,8 % du PIB en 2050-2051, comparativement à un déficit de 1,5 % du PIB dans la projection de référence. Le déficit cumulé en proportion du PIB s'améliore pour s'établir à 19,3 % du PIB en 2050-2051, contre 28,8 % dans la projection de référence. Le ratio dette nette-PIB s'améliore pour s'établir à 37,1 % en 2050-2051, en baisse par rapport aux 47,0 % de la projection de référence et en dessous de l'objectif du gouvernement de 40,0 %.

Dans le scénario de faible croissance, le déficit budgétaire s'aggrave par rapport à la projection de référence du BRF pour atteindre 2,0 % du PIB en 2050-2051, le déficit cumulé en proportion du PIB s'élève à 37,5 %, et le ratio dette nette-PIB s'élève à 55,9 %.

Tant dans le scénario de forte croissance que dans celui de faible croissance, les ratios de la dette nette par rapport aux revenus et des intérêts par rapport aux revenus demeurent supérieurs aux cibles du gouvernement d'ici 2050-2051.

Tableau 6.2

Résumé des perspectives budgétaires selon différents scénarios

(En pourcentage)	Croissance élevée	Perspectives de référence	Croissance faible
	2050-2051	2050-2051	2050-2051
Solde budgétaire en proportion du PIB	-0,8	-1,5	-2,0
Déficit accumulé en proportion du PIB	19,3	28,8	37,5
Dette nette-PIB	37,1	47,0	55,9
Dette nette-revenus	221,2	277,8	330,3
Intérêts-revenus	10,7	12,2	13,1

Sources : Comptes publics de l'Ontario et BRF.

Sensibilité du solde budgétaire et des indicateurs de viabilité financière

Afin d'illustrer la sensibilité des perspectives budgétaires de référence du BRF aux variations potentielles des revenus, des dépenses et des investissements dans les infrastructures, le BRF a évalué l'incidence sur le solde budgétaire de la province et sur les indicateurs de viabilité financière en 2050-2051 d'une variation potentielle survenant en 2027-2028.

Tableau 6.3

Sensibilité du solde budgétaire et des indicateurs de viabilité financière

Changement commençant en 2027-2028	Variation du solde budgétaire en proportion du PIB au 2050-2051 (en points de pourcentage)	Variation du ratio dette nette-PIB par rapport à la référence en 2050-2051 (en points de pourcentage)	Variation du ratio dette nette-revenus par rapport à la référence en 2050-2051 (en points de pourcentage)	Variation du ratio intérêts-revenu par rapport à la référence en 2050-2051 (en points de pourcentage)
Revenus				
Hausse/baisse de 500 $ par contribuable de l'impôt annuel sur le revenu des particuliers	+/- 0,8	-/+ 9,6	-/+ 61,4	-/+ 2,8
Hausse/baisse d'un point de pourcentage du taux général de l'impôt provincial des sociétés de 11,5 %	+/- 0,4	-/+ 4,5	-/+ 28,8	-/+ 1,3
Hausse/baisse d'un point de pourcentage de la TVH provinciale de 8 %	+/- 0,8	-/+ 9,8	-/+ 62,7	-/+ 2,9
Dépenses				
Hausse/baisse durable d'un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses de santé	-/+ 3,4	+/- 28,0	+/- 165,7	+/- 7,3
Hausse/baisse durable d'un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses d'éducation	-/+ 1,1	+/- 9,1	+/- 54,0	+/- 2,4
Hausse ou baisse d'un point de pourcentage du taux d'intérêt	-/+ 0,8	+/- 7,6	+/- 44,7	+/- 4,7
Investissement dans l'infrastructure				
Augmentation/diminution de 30 milliards de dollars des investissements dans l'infrastructure au cours des 10 prochaines années	-/+ 0,1	+/- 2,5	+/- 14,6	+/- 0,6

Remarque : Il s'agit d'impacts statiques qui ne tiennent pas compte des effets de rétroaction économique.
Source : BRF.

7. Annexe

Tableau 7.1
Résumé de la projection économique

Croissance moyenne (en pourcentage)	Données historiques	Projection			
	2000-2025	2025-2030	2030-2040	2040-2050	2025-2050
PIB nominal	4,2	4,0	3,9	3,9	3,9
Déflateur du PIB	2,3	2,4	1,9	1,9	2,0
PIB réel	1,9	1,6	2,0	1,9	1,9
Main-d'œuvre	1,5	0,4	0,9	0,9	0,8
Productivité du travail	0,8	0,9	1,0	1,0	1,0
Emploi	1,4	0,7	0,9	0,9	0,9
Taux de chômage*	7,1	6,7	5,9	5,7	6,0
Population	1,3	0,4	1,0	1,0	0,8
Inflation de l'IPC	2,2	2,1	2,0	2,0	2,0

* Le taux de chômage est exprimé en pourcentage de la population active qui est sans emploi.
Sources : Comptes économiques de l'Ontario, Statistique Canada, et BRF.

Tableau 7.2
Perspectives relatives aux principaux facteurs externes

	Données historiques	Projection			
	2000-2025	2025-2030	2030-2040	2040-2050	2025-2050
Croissance du PIB réel des É.-U. (en pourcentage)	2,1	2,1	2,0	2,0	2,0
Rendement des obligations de 10 ans des É.-U. (en pourcentage)	3,2	4,4	4,3	4,3	4,3
Rendement des obligations de 10 ans du gouvernement du Canada (en pourcentage)	3,0	3,7	4,1	4,1	4,0
Rendement des obligations de 10 ans de l'Ontario (en pourcentage)	3,7	4,4	4,9	4,9	4,8
Prix du baril de pétrole brut West Texas Intermediate (en dollars américains)	65,1	75,0	86,6	119,4	97,4
Taux de change Canada–É.-U. (en dollars américains)	0,82	0,75	0,78	0,79	0,78
Croissance du PIB réel du Canada (en pourcentage)	2,0	1,7	2,0	2,0	1,9

Sources : Statistique Canada, données économiques de la Federal Reserve, Office ontarien de financement et BRF.